RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00146
Numéro SIREN : 809 102 296
Nom ou dénomination : ABB ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005457

Date : 19/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005457**
n° de gestion : **2015B00146**
n° SIREN : **809 102 296 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 19/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABB ASSURANCES - Sté par actions simplifiée
1307 Route des Sources 83330 LE CASTELLET France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

TRIBUNAL DE COMMERCE TOULON (VAR)

ABJG-8305/T-DEPOT-ACTE/I-724883

ABB ASSURANCE
SAS AU CAPITAL DE 2000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1307 ROUTE DES SOURCES-83330 LE CASTELLET

809 102 296 RCS TOULON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE DU 24 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 24 juin à 18 heures, les associés de la SAS ABB ASSURANCES se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :
-Monsieur Bruno Basma propriétaire de..... 1 100 actions
-Monsieur Gilles Dumont propriétaire de..... 300 actions
-Monsieur René Thaury propriétaire de..... 300 actions
-Monsieur Daniel Charbonnier propriétaire de300 actions est représenté par Mr Bruno BASMA.

Total des Actions présentes : 2000 actions en pleine propriété composant le capital social.

Monsieur Bruno Basma préside la séance en qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus des deux tiers des actions composant le capital social, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

-La feuille de présence
-Le Rapport d'ensemble sur l'activité au cours de l'exercice
-Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :Bilan,Compte de résultat et annexes
-Les textes des projets de résolution
-Le Rapport Spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce.

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport d'activité, les comptes annuels et le texte des résolutions ont était joints à la lettre de convocation dans le délai de huit jours ayant précédé l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration.



Le Président rappelle l'ordre du jour :

-Reddition des comptes du président

-Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

-Approbation du rapport de la Présidence sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

-Quitus au Président

-Affectation des résultats

-Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés , lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 20 827 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 827 euros de la manière suivante :

-Au compte « Report à Nouveau » :20 827 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DC

TROISIEME RESOLUTION

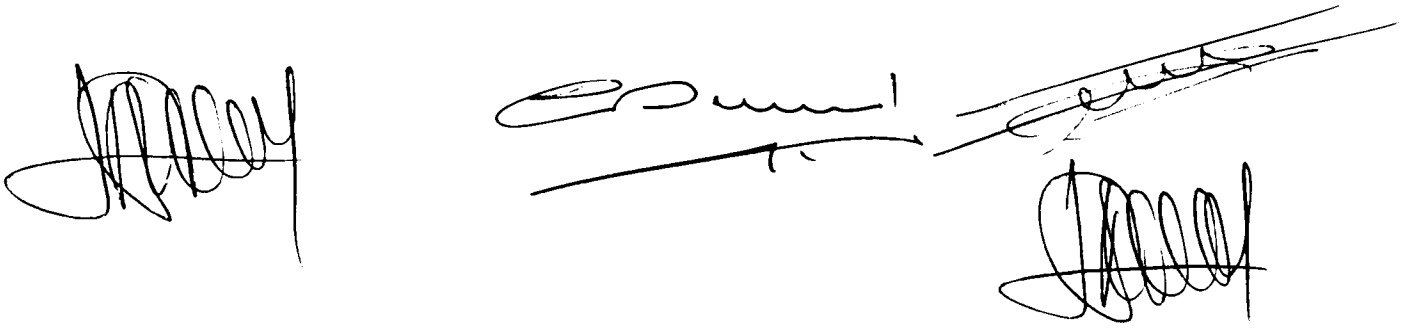
L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L. 612-5 al. 1 et 2 du code de commerce et reconnaissant avoir eu connaissance de la nature et des modalités essentielles de ces conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Le montant de la rémunération 2019 de la présidence s'est élevé à la somme de 43 906 euros
Le montant des frais de représentation s'est élevé à la somme de 24 770 euros.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2020

N° 11084*21
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2019	et clos le 31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABB ASSURANCES	
SIRET 8 0 9 1 0 2 2 9 6 0 0 0 1 3	**Mél :**
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
1307 Route des Sources 83330 LE CASTELLET	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées | Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 28% | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % | 24502 | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* | Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A | Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI | NON | Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date: 03/04/2020 Lieu: LE CASTELLET
	Qualité et nom du signataire: LE PRESIDENT-BASMA
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature :

*** Envoyé via MaLiasseFiscale.fr ***

certa

N° 15949 * 02

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2020**

Désignation de l'entreprise	ABB ASSURANCES	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	1307 Route des Sources 83330 LE CASTELLET	

SIRET 8 0 9 1 0 2 2 9 6 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
		Frais de développement * CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
		Fonds commercial (1) AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
		Constructions AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	1600	AU 1133	467
		Immobilisations en cours AV		AW	
		Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
		Prêts BF		BG	
		Autres immobilisations financières * BH		BI	
TOTAL (II)			BJ 1600	BK 1133	467
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) * BX		BY	
		Autres créances (3) BZ	91086	CA	91086
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....) CD		CE	
		Disponibilités CF	9923	CG	9923
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) * CH		CI	
		TOTAL (III) CJ	101009	CK	101009
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
		Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO 102609	1A 1133	101476

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise	ABB ASSURANCES					Néant ☐ *
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue — Biens *	FD		FE		FF
	Production vendue — Services *	FG	517288	FH		FI 517288
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	517288	FK		FL 517288
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR 517288
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stocks (marchandises) *					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *					FW 405859
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 363
	Salaires et traitements *					FY 59701
	Charges sociales (10)					FZ 25524
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *					GA 533
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF 491980
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG 25308
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 796
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU 796
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV -796
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW 24512

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise	ABB ASSURANCES	Néant ☐ *

												Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)										DA	2000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...										DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK		)					DC	
	Réserve légale (3)										DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles										DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)					DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ		)					DG	570
	Report à nouveau										DH	15688
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)										DI	20827
	Subventions d'investissement										DJ	
	Provisions réglementées *										DK	
	TOTAL (I)										DL	39285
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs										DM	
	Avances conditionnées										DN	
	TOTAL (II)										DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques										DP	
	Provisions pour charges										DQ	
	TOTAL (III)										DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles										DS	
	Autres emprunts obligatoires										DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)										DU	20154
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI		)					DV	8550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés										DX	24138
	Dettes fiscales et sociales										DY	9349
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés										DZ	
	Autres dettes										EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)										EB	
	TOTAL (IV)										EC	62191
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**										ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)										EE	101476

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3600
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	10453

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise	ABB ASSURANCES				Néant ☐ *
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { Biens *	FD	FE	FF	
	Production vendue { Services *	FG 517288	FH	FI	517288
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 517288	FK	FL	517288
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)			FR	517288
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stocks (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (*6bis*) *			FW	405859
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	363
	Salaires et traitements *			FY	59701
	Charges sociales (10)			FZ	25524
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *			GA	533
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions			GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)			GF	491980
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				GG	25308
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	796
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			GU	796
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)				GV	-796
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)				GW	24512

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise	ABB ASSURANCES	Néant ☐ *

				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)		HE	10
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	(VIII)	HH	10
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	3675
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	517288
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	496461
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			HN	20827

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)		HX	
(6 *ter*) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI)	RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI)	RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6 / Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD